

## DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE FRANTZ ET QUENAUT

Mardi : 14h / 18h ; Mercredi : 10h / 12h et 14h / 18h ; Jeudi : 14h / 17h  
Vendredi : 14h / 17h ; Samedi : 10h / 12h



- \* Conférence de Véronique Lutringer : « Claude Gueux », samedi 7 mai à 11h.
- \* Conférence de Benoît Goffin : « Le compost, c'est maintenant ! », vendredi 13 mai à 18h30.
- \* Conférence de Dominique Charret : « Les arbres symboliques », vendredi 20 mai à 18h30.
- \* « Expo photo » par MediaphotoJonchery à la Salle polyvalente, samedi 21 mai de 14h à 19h et dimanche 22 mai de 10h à 18h.



# Le Joncavidulien

## Bulletin municipal

### Avril 2022

\*\*\*\*\*

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'élection présidentielle vient de se terminer et il me semblait important de souligner que le taux de participation à ce scrutin était de 80%, ce qui traduit une belle mobilisation des habitants de Jonchery. Merci à tous ceux qui ont tenu le bureau de vote et ont participé au dépouillement. Prochaine échéance : les élections législatives en juin.

Pour le moment aucune famille ukrainienne n'a été accueillie sur la commune. Nous attendons les directives du SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) chargé de répartir les familles.

Une personne sans domicile a fait une pause à Jonchery. Sachez que la mairie a contacté tous les services compétents d'aide aux personnes en difficulté. Il est parfois difficile d'agir sans le consentement des intéressés. Il convient de respecter ces décisions qui peuvent paraître inconcevables en 2022, mais c'est la liberté de chacun.

La situation actuelle, nationale et internationale, va forcément impacter notre commune : d'une part sur les investissements qui se voient augmenter aujourd'hui d'un coût de revient de 20 à 30 %, mais également sur le fonctionnement avec les hausses diverses. Nous devons être vigilants quant aux différents postes du budget.

Un phénomène qui ne change pas hélas et qui lui aussi est en progression : l'apparition des chenilles processionnaires ! Nous avons installé dans le bois derrière le cimetière des pièges et des nichoirs à mésanges. Ce sont pour le moment les seules armes à notre disposition. Nous déplorons cette situation mais comme vous avez pu le constater à travers la presse, aucune commune n'est épargnée et n'a de solution miracle.

Malgré le contexte difficile, la vie sociale reprend des couleurs et les animations ne manquent pas : concert, quizz musical, conférences, expositions.

Profitez des belles journées qui se profilent et du spectacle coloré que nous offre la nature.

A bientôt

Le Maire  
Nadine Poufain

Mairie de Jonchery-sur-Vesle  
Place René Sarrette  
51140 JONCHERY SUR VESLE

### Contacts :

☎ 03.26.48.50.03  
✉ mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr

### Sites :

🌐 <http://www.joncherysurvesle.com>  
Facebook : Village de Jonchery sur Vesle

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi, samedi de 9h à 12h.  
Jeudi de 16h à 18h.

### Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.  
Pas d'accueil téléphonique le mercredi après-midi.

### Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin  
03.26.48.52.71  
<http://jonchery-pom.c3rb.org>  
[mediatheque.joncherysurvesle@orange.fr](mailto:mediatheque.joncherysurvesle@orange.fr)

### La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle  
Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30.  
Samedi de 10h00 à 12h00.

### Maison France Services : 03 26 08 36 44

Rue du Marché  
51140 Jonchery-sur-Vesle  
Lundi : 13h15-18h00  
Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.  
Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00  
Jeudi : 9h00-12h00  
Vendredi : 13h30-17h00  
Samedi : 10h00-12h00

### Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98  
Pour transmettre les relevés :  
[www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)  
Enedis : 09 72 67 50 51  
GRDF : 0 800 47 33 33

### Horaires d'été de la déchetterie à compter du 1er avril :

Lundi : 14h00-18h00  
Mercredi, Vendredi et Samedi :  
9h00-12h00 et 14h00-18h00.  
Jeudi : 9h00-12h00.  
Mardi, Dimanche et Jours fériés : Fermée.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 12 ET 19 JUIN 2022

Pour voter, n'oubliez pas de vous munir d'un document d'identité le jour du scrutin !

L'électeur doit se munir d'une pièce d'identité **avec une photographie**.  
Cette dernière sera **OBLIGATOIREMENT** demandée à l'entrée du bureau de vote.

## HORAIRES ET ARRÊTS TAD (Transport à la demande)

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 : 03.26.50.59.40

### Pôle Fismes, Ardre et Vesle

#### Communes couvertes par le Transport à la Demande Pôle Fismes, Ardre et Vesle :

Arcis-le-Ponsart, Baslieux-lès-Fismes, Bouvancourt, Breuil, Courlandon, Courville, Crugny, Fismes, Hourges, Jonchery-sur-Vesle, Magneux, Montigny-sur-Vesle, Mont-sur-Courville, Pévy, Prouilly, Romain, Saint-Gilles, Unchair, Vandeuil et Ventelay.

#### Points d'arrêts Pôle Fismes, Ardre et Vesle :

**Courlandon** : Gare Magneux- Courlandon, Médiathèque.

**Fismes** : Carrefour Market, Gare, Hôpital, Intermarché, Mairie, ZA des Longérons.

**Jonchery-sur-Vesle** : Cabinet Médical, Gare, Centre commercial E. Leclerc, Salle Polyvalente.

*Vous êtes déposé ou pris en charge à l'arrêt aux horaires suivants*

DEPOSE ET PRISE EN CHARGE	LUNDI AU VENDREDI										SAMEDI				
<b>COURLANDON</b>															
Courlandon - Gare Magneux-Courlandon	7:00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:00	-	-
Courlandon - Médiathèque	-	-	-	-	-	-	14:34	-	16:40	-	-	-	-	-	-
<b>FISMES</b>															
Fismes - Gymnase Albert Batteux	7:57	8:57	-	-	11:07	-	13:07	14:53	-	-	17:02	-	9:23	11:07	12:57
Fismes - Gare	7:55	8:55	-	-	-	-	13:05	-	-	17:00	19:00	9:25	-	12:55	-
Fismes - Hôpital	8:01	9:01	-	-	11:11	-	13:11	14:49	-	-	17:06	-	9:19	11:11	13:01
Fismes - Zone commerciale	7:50	8:50	-	-	11:00	-	13:00	-	15:00	16:55	-	-	9:30	11:00	12:50
Fismes - Mairie	7:59	8:59	-	-	11:09	-	13:09	14:51	-	-	17:04	-	9:21	11:09	12:59
Fismes - ZA des Longérons	7:52	8:52	-	-	11:02	-	13:02	14:58	-	16:57	-	-	9:28	11:02	12:52
<b>JONCHERY-SUR-VESLE</b>															
Jonchery-sur-Vesle - Cabinet Médical	-	-	9:56	-	11:56	-	-	-	15:44	-	17:44	-	-	-	-
Jonchery-sur-Vesle - Gare	7:10	-	-	-	-	-	-	-	-	17:47	18:50	-	-	-	-
Jonchery-sur-Vesle - Zone commerciale	-	-	-	10:00	12:00	-	-	-	15:40	-	17:40	-	-	-	14:20
Jonchery-sur-Vesle - Salle Polyvalente	-	-	9:49	-	11:49	-	-	-	15:50	-	17:50	-	-	-	14:09

Les horaires des arrêts sont définis afin de vous permettre d'utiliser, si besoin, d'autres transports réguliers (Lignes régulières du Grand Reims, TER...)

Transport disponible du lundi au samedi (hors jours fériés).



Ne pas jeter sur la voie publique

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

Extraits des délibérations

### Séance du 27 avril 2022

Présents : 17 ; Pouvoirs : 1 ; Absent : 1

#### **Délibération D\_2022\_04\_01 : Décisions modificatives n°1.**

Le Conseil Municipal,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-11 ET I2121-29*

*Vu les révisions de prix établies pour l'atelier communal,*

*Vu le budget adopté par délibération 2022\_3\_5 du 23 mars 2022,*

*Vu les besoins pour la trésorerie de Fismes,*

*Vu à mesure de son exécution, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements par le virement de crédits d'un compte à un autre et différentes opérations.*

Pour permettre le mandatement de factures de l'atelier communal et de JVS :

- Crédits à ouvrir : Opération 274 compte 231 pour 54 910 €,

- Crédits à ouvrir : Opération 212 compte 2051 pour 90 €

- Crédits à réduire : Opération 251 compte 203 pour 55 000 €,

**Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité des membres présents :**

- D'autoriser Madame le Maire à effectuer les virements de crédits conformément à ci-dessus,

- D'autoriser le Maire à engager, mandater, liquider : les dépenses pour l'atelier communal et JVS.

- De donner tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

#### **Délibération D\_2022\_04\_02 : Tirage des jurés d'assises pour 2023.**

En application des articles 261 et suivants du code de procédure pénale, une liste de jury doit être établie annuellement et publiquement à partir de la liste électorale, un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8 mars 2022,

Vu la population évaluée par l'INSEE à 1925 habitants, le nombre de jurés pour la commune est fixé à 1 donc 3 noms devront être tirés au sort car la désignation d'un nombre d'électeurs triple est prévue. Le Conseil procède au tirage au sort, d'après la liste électorale, de trois personnes âgées de 23 ans au moins et ayant leur domicile ou résidence principale dans le département : Trois personnes ont été tirées au sort et seront prévenues par un courrier prochainement.

**Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité des membres présents :**

-Les personnes tirées au sort,

-Autorise le Maire à signer tout acte correspondant à cette délibération.

## Informations diverses

### **Madame le Maire informe :**

- Remerciements de l'ADMR pour l'attribution de la subvention.
- Proposition de donation d'un terrain à la commune à examiner.
- Plusieurs cambriolages ont eu lieu dans la commune ces dernières semaines. Il convient d'être vigilants entre voisins.

### **GRAND REIMS**

- Des travaux concernant la reprise du dalot eaux pluviales rue de Sachs face à la rue Jean-Marie Charlot sont en prévision. Ce dalot très abîmé, passe sous la voie ferrée et conduit les eaux du petit ru et les eaux pluviales vers la Vesle.

- Le service TAD se met en place. Les arrêts sont matérialisés.

### **Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :**

Il est important de pouvoir prévenir nos administrés très rapidement. L'application Ma Mairie En Poche (MMEP) le permet. Nous vous engageons à la télécharger dès que possible. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune dans la rubrique **Vie, Municipale / Ma Mairie En Poche**.



### **Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :**

Les préparatifs du fleurissement d'été sont lancés, choix des parterres à fleurir, variétés de fleurs et organisation pour la mise en terre afin de favoriser au maximum leur floraison. La commission fleurissement, les bénévoles et les agents communaux se réuniront le vendredi 20 mai et nous accueillerons les joncaviduliens, le samedi 21 mai à partir de 9h dans le parc près de la maison du gardien pour les plantations. En attendant profitons des belles couleurs du printemps . Nous nous engageons toujours pour faire avancer les projets et idées de chacun. N'hésitez pas à nous contacter auprès de la mairie pour faire fleurir vos idées. Nous remercions encore les personnes qui donnent des fleurs ou embellissent autour de chez eux .

### **Monsieur Manuel MARX, Adjoint aux Espaces Verts et à la voirie :**

Le changement du sol du City est prévu au mois de juin (avant les vacances scolaires) pour que nos ados puissent l'utiliser aux beaux jours.

La nouvelle tondeuse est prête, nous sommes en attente de la carte grise et de son immatriculation.

Nous avons pris contact avec le Grand Reims pour un accompagnement technique et peut-être financier sur la réflexion concernant le réaménagement global du parc Charles Collignon.

ATTENTION, les chenilles processionnaires sont de retour. Soyez attentifs à proximité des chênes surtout pour les enfants et animaux. Les autorités compétentes font un recensement des communes concernées par ce nuisible qui prolifère rapidement et qui occupe maintenant plus d'un tiers du territoire Français afin de mettre en œuvre une politique de lutte efficace.

### **Monsieur Christophe NILLESSE, Adjoint à la sécurité et à l'aménagement :**

Nous rentrons dans la période de réalisation des contrôles réglementaires des différents équipements et bâtiments communaux.

Parallèlement à cela, nous allons débiter l'audit pour le projet de modernisation de nos équipements de vidéoprotection. La commission va donc se réunir prochainement pour évoquer tous les points et les planifier précisément.

### **Madame Catherine GERMOND, Adjointe aux Bâtiments :**

La réfection de la toiture du bâtiment communal situé dans le parc municipal débutera le 9 mai pour une durée d'environ deux semaines. Les abords de ce bâtiment seront sécurisés pendant les travaux. Le montant de ces travaux s'élève à 20 972,88€ TTC. Des enfants / ados sont régulièrement vus en train de monter sur le toit du bâtiment city stade récemment restauré. Nous rappelons qu'il est interdit de monter sur ce bâtiment au risque de se blesser très gravement, cette toiture en bac acier et tôle translucide n'étant absolument pas prévue pour supporter le poids d'une personne.



Les tournois de tennis débutant ce dimanche 1<sup>er</sup> mai, un nettoyage complet (avec auto-laveuse) du sol du tennis couvert est prévu pour ce vendredi 29 avril.

### **Madame Maryline HUBIER, Conseillère municipale déléguée à la vie culturelle, association sportive et associative:**

C'est avec une première partie de sa composition et ensuite avec un hommage à Ray Charles que le groupe François Le Roux Trio nous a permis de nous divertir par le chant et même pour certains la danse, le vendredi 1er avril. Nous les remercions pour leur belle prestation.



**Nous sommes à la recherche de groupes musicaux. Si vous êtes intéressés ou si vous avez des connaissances qui seraient intéressées, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie au 03 26 48 50 03 ou mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr**

Nous sommes actuellement en train de préparer la fête de la musique qui se déroulera le mardi 21 juin à 18h30 dans le parc municipal.

Nous organisons également la soirée du 13 juillet avec son traditionnel feu d'artifice.

De plus amples informations de ces deux soirées vous seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

### **Madame Sandra BANIERE, Conseillère municipale déléguée à la médiathèque :**

Aux mois de mars et avril, nous avons eu le plaisir de voir bon nombre d'entre vous participer aux événements proposés : ateliers calligraphie, LSF et Slam, découverte de l'animation virtuelle, pièce de théâtre...



Pièce de Théâtre « J'aime beaucoup ce que vous faites » par la compagnie Bulles en scène.



Animation Réalité Virtuelle

Ce mois de mai débute par l'exposition sur Victor Hugo. Ce sera l'occasion pour les classes de CM2 du village d'apprendre à connaître ce grand écrivain. Samedi 7 mai, ne manquez pas la présentation de l'une de ses œuvres, *Claude Gueux*, par Madame Lutringer, bénévole à la médiathèque.

Deux conférences mettront à l'honneur la nature sur les thèmes du compostage et de la symbolique des arbres, à l'heure où la commission fleurissement vous sollicitera pour de nouvelles plantations.

Autre temps fort des animations : MediaphotoJonchery organise sa première exposition photos. Rendez-vous les 20 et 21 mai, à la salle polyvalente.

Pour les lecteurs en herbe, "les bébés lecteurs" et "les mercredis lectures" sont toujours d'actualité.

Enfin, la médiathèque s'enrichit d'un nouveau service de livraison d'ouvrages à domicile pour le public empêché et d'un espace vinyles. Toutes les informations sont à retrouver dans le flyer de la médiathèque, ou sur son site.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA LE MERCREDI 18 MAI 2022 À 20H00**